

C onjoncture française



Environnement international de la France

Au quatrième trimestre 2010, les économies avancées ont ralenti, conformément à notre prévision de décembre (+0,4 % après +0,6 %). Ce ralentissement tient notamment aux intempéries qui ont touché la zone euro et le Royaume-Uni, principalement dans les activités de services et de construction. Aux États-Unis, la consommation privée a plutôt accéléré, et le climat conjoncturel s'est nettement amélioré à partir d'octobre.

Début 2011, les économies avancées seraient affectées par plusieurs chocs défavorables. Le séisme survenu le 11 mars au Japon réduirait à la fois la production et la demande japonaises. L'envolée des prix des matières premières depuis mi-2010 pousserait l'inflation à la hausse, et le pouvoir d'achat des ménages en pâtirait. L'économie chinoise ralentirait à nouveau, sous l'effet de politiques économiques plus restrictives, ce qui freinerait quelque peu les exportations des pays avancés. Enfin, dans les pays européens, les ménages seraient également confrontés aux effets des mesures de consolidation budgétaire.

Mais ces chocs adverses ne remettraient pas en cause l'accélération de l'activité, impulsée à l'automne par une politique économique américaine toujours très expansionniste. Début 2011, l'amélioration du climat conjoncturel laisse augurer une activité vigoureuse dans les économies avancées : elle accélérerait nettement au premier trimestre 2011 (+0,6 % après +0,4 %). Elle serait portée par le dynamisme de la demande intérieure américaine et par le rebond

des dépenses d'investissement en construction en Europe. Au deuxième trimestre, les économies avancées ralentiraient, sous l'effet notamment du repli de l'activité au Japon, et du ralentissement de la demande intérieure.

Le Japon sous le choc

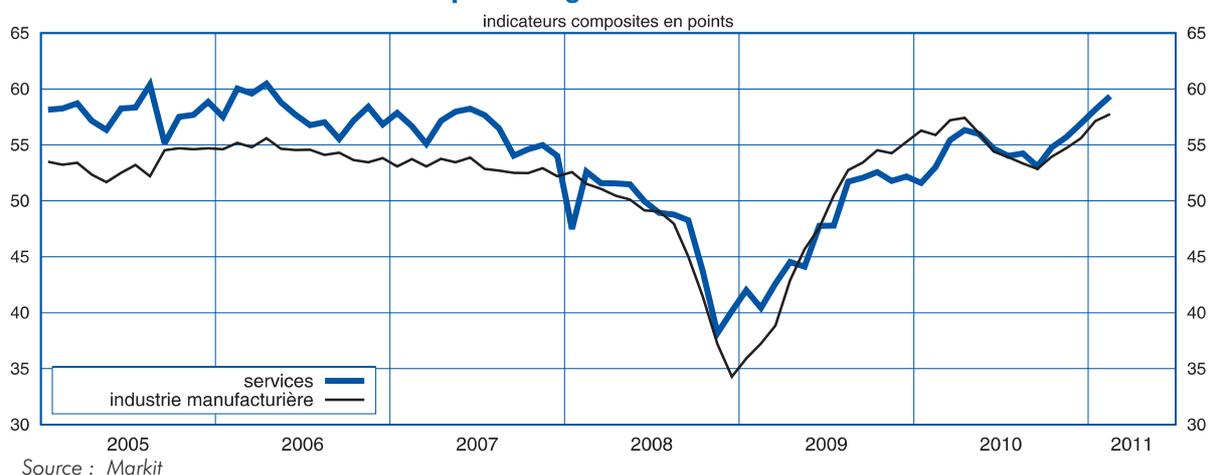
Le séisme et le tsunami du 11 mars 2011 affecteraient l'économie du Japon et celle de ses partenaires commerciaux. Au Japon, l'outil de production a été détruit sur la bordure côtière dévastée par le tsunami, et désorganisé sur une zone beaucoup plus vaste ; par conséquent, la production japonaise baisserait au premier semestre.

Le séisme toucherait l'activité des partenaires commerciaux du Japon par le biais des échanges extérieurs. La baisse de la demande japonaise pèserait sur leurs exportations. En outre, leur appareil de production pourrait subir des goulots d'étranglement, en raison de ruptures d'approvisionnement de certains produits électroniques, exclusivement fabriqués au Japon. *A contrario*, il pourrait être davantage sollicité pour compenser le repli de l'offre japonaise dans certains secteurs.

Des marchés financiers plus hésitants après le rebond de la fin 2010

Depuis l'été 2010, les marchés financiers se sont redressés, en ligne avec une nette amélioration du climat conjoncturel mondial (cf. graphique 1). Ce

1 - Le climat conjoncturel global s'est redressé début 2011



mouvement a été confirmé par la remontée des taux longs à partir de l'automne. En effet, les agents économiques, manifestant une moindre aversion au risque, se sont alors repositionnés sur les marchés d'actions. Ainsi, les principaux indices de référence, à l'exception du Nikkei et du CAC 40, sont revenus au-dessus du niveau atteint avant la faillite de Lehman Brothers.

Mais les marchés financiers restent fragiles début 2011. Tout d'abord, la crise immobilière se poursuit aux États-Unis : les stocks de logements vacants restent élevés au regard des ventes, et les prix des maisons continuent de baisser, fragilisant la situation financière des ménages américains. Ensuite, les tensions sur les dettes souveraines restent présentes en zone euro. En outre, la situation géopolitique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient fait craindre une hausse durable des prix pétroliers, et dans son sillage, un durcissement des politiques monétaires pour lutter contre les tensions inflationnistes qu'elle induirait. Enfin, le séisme du 11 mars a réduit les perspectives de profits dans certains secteurs-clés de l'économie mondiale : l'électronique, le nucléaire, la banque et l'assurance.

Regain d'inflation dans le sillage des prix internationaux des matières premières

Depuis mi-2010, les prix internationaux des matières premières, notamment le pétrole et le blé, ont crû fortement. Cette hausse trouve son origine à la fois dans les anticipations d'une demande plus dynamique, dans le sillage du rebond du climat conjoncturel global, et de tensions sur l'offre. Ainsi, le marché du blé a été affecté par les effets de la canicule en Russie, et les événements géopolitiques en Afrique du Nord et au Moyen-Orient font

craindre une raréfaction de l'offre de pétrole. Dans notre scénario, ces tensions sont supposées ne pas s'intensifier et le prix du pétrole fluctuerait autour de 110 \$ le baril de Brent jusqu'à juin 2011.

La hausse des prix des matières premières a commencé à se transmettre aux prix à la consommation des économies avancées : de 1,2 % en septembre 2010, l'inflation a atteint 1,8 % en décembre (cf. graphique 2). Au premier semestre 2011, le choc d'inflation continuerait de se diffuser, et l'inflation poursuivrait sa hausse : elle atteindrait 2,3 % au deuxième trimestre 2011.

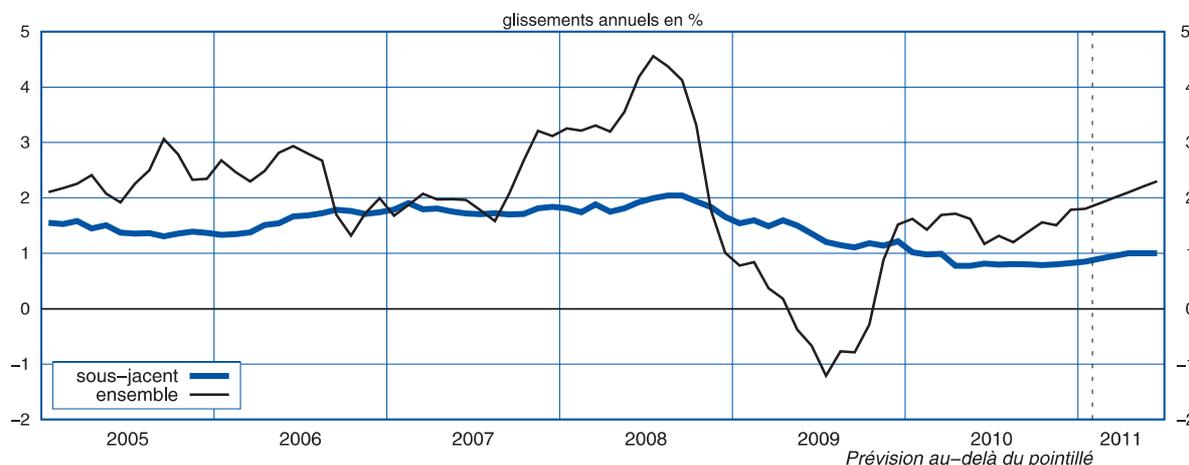
Le niveau toujours élevé du chômage modérerait néanmoins les pressions inflationnistes, car il pèserait sur le pouvoir de négociation des salariés : début 2011, les salaires réels stagneraient. Par conséquent, l'inflation sous-jacente serait stable à un niveau bas (+1,0 %).

Des économies émergentes qui peinent à juguler la surchauffe

Fin 2010, la plupart des pays émergents présentent des signes de surchauffe, avec une accélération de l'inflation. Depuis début 2010, les Banques centrales du Brésil, de l'Inde, de la Chine et des principaux pays émergents d'Asie de l'Est et du Sud-Est durcissent leurs politiques monétaires pour réduire ces tensions inflationnistes. Après une nette accélération au quatrième trimestre, leur activité ralentirait au premier semestre 2011, tout en conservant un rythme de croissance très supérieur à celui des économies avancées.

Mais derrière ce mouvement d'ensemble, les situations conjoncturelles nationales diffèrent fortement. En Chine, où la Banque centrale a procédé à plusieurs resserrements monétaires depuis octobre

2 - L'inflation remonterait dans le sillage des hausses des prix de matières premières dans l'ensemble des économies avancées



Source : Instituts statistiques nationaux, prévisions Insee

2010, l'activité ralentirait nettement au premier trimestre 2011, comme en témoigne le repli du climat des affaires dans le secteur manufacturier (cf. graphique 3). L'activité ralentirait également à Taiwan et à Hong-Kong, très dépendants de la demande chinoise. En revanche, l'activité de la Corée du Sud aurait plutôt tendance à accélérer, malgré le durcissement de la politique monétaire coréenne. Elle serait notamment soutenue par le rebond des importations américaines. En Inde, la croissance se tasserait du fait de politiques économiques plus restrictives. Au Brésil, la hausse des prix des matières premières depuis mi-2010 soutient les entrées de devises ; par conséquent, l'activité brésilienne accélérerait malgré le resserrement de la politique monétaire. Comme le Brésil, la Russie bénéficie d'entrées de devises, provoquées par les hausses des prix des matières premières, et son activité accélérerait début 2011.

Les politiques macroéconomiques américaines resteraient très favorables à l'activité

Face à des chocs communs, les orientations de politiques économiques seraient en partie divergentes entre les États-Unis et l'Europe.

Aux États-Unis, la politique économique resterait nettement expansionniste. La politique monétaire continuerait de soutenir la demande, avec le programme d'assouplissement quantitatif « QE2 ». Ses trois principaux canaux d'action sont : le soutien des prix des actifs financiers, qui consolide la situation financière des agents privés ; la hausse des anticipations d'inflation, qui réduit le coût réel du crédit ; et la dépréciation du dollar, qui rend les produits américains plus compétitifs. D'autre part, les soutiens budgétaires destinés aux ménages ont

été renforcés par le compromis de décembre 2010 entre l'Administration Obama et la majorité Républicaine du Congrès.

En Europe, les politiques macroéconomiques se resserreraient progressivement. Les États européens mènent des stratégies de consolidation budgétaire pour restaurer la soutenabilité de leurs finances publiques. Il s'agit principalement de hausses des prélèvements obligatoires, de baisses des prestations sociales, et de baisses des dépenses des administrations publiques. De son côté, la Banque centrale européenne retire progressivement les facilités de refinancement mises en place au plus fort de la crise financière. Face à la progression de l'inflation, elle remonterait en outre ses taux de 25 points de base au deuxième trimestre 2011.

Les économies avancées accéléreraient au premier trimestre 2011

Au quatrième trimestre 2010, les économies avancées ont ralenti, en ligne avec notre prévision de décembre (+0,4 % après +0,6 % au troisième trimestre). La consommation des ménages a été plus dynamique que prévu, notamment aux États-Unis, mais les intempéries ont pesé sur les activités de construction et de services en Europe (cf. tableau).

À partir d'octobre 2010, le climat conjoncturel global s'est nettement redressé, après le creux de l'été 2010 (cf. graphique 1). Au premier trimestre 2011, les économies avancées accéléreraient donc à nouveau (+0,6 %), soutenues par les dépenses d'investissement : la construction rebondirait en Europe après le repli du quatrième trimestre 2010. Les entreprises accéléreraient leurs achats de biens d'équipement pour étoffer leurs capacités productives, et leurs stocks. Parallèlement, la consom-

Équilibre ressources-emplois en volume des économies avancées

	Variations trimestrielles en %										Variations annuelles en %			
	2009				2010				2011		2008	2009	2010	2011 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
PIB	-2,4	0,2	0,2	0,9	0,8	0,7	0,6	0,4	0,6	0,3	-0,1	-3,8	2,5	1,6
Consommation privée	-0,6	0,0	0,2	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	-0,1	-1,4	1,4	1,3
Consommation publique	0,1	1,0	0,5	0,0	-0,2	0,7	0,6	-0,1	0,1	0,1	2,2	2,0	1,0	0,6
Investissement	-7,6	-2,6	-0,8	-0,5	0,6	2,8	1,3	0,3	1,9	1,0	-4,1	-14,8	1,7	4,0
Exportations	-10,8	0,9	3,6	4,3	3,1	3,5	1,8	1,5	2,2	1,1	3,3	-12,8	12,6	6,1
Importations	-9,7	-3,2	3,7	1,3	2,9	5,5	2,8	-0,9	3,0	1,7	-1,0	-13,2	10,6	6,6
Contributions à la croissance														
Demande intérieure hors stocks	-1,7	-0,3	0,1	0,2	0,3	0,8	0,5	0,3	0,5	0,4	-0,3	-3,1	1,3	1,3
Variations de stocks	-0,5	-0,3	0,1	0,3	0,6	0,2	0,2	-0,4	0,2	0,0	-0,4	-0,6	0,9	-0,2
Extérieur	-0,1	0,7	0,0	0,5	-0,1	-0,2	-0,1	0,4	-0,1	-0,1	0,6	0,2	0,3	0,4

Prévision

Source : Instituts statistiques nationaux, Fonds monétaire international, calculs Insee

matation des ménages resterait dynamique aux États-Unis, malgré la hausse de l'inflation.

Au deuxième trimestre, la croissance des économies avancées se tasserait (+0,3 %), du fait notamment de la baisse de l'activité au Japon, et de la modération des dépenses d'investissement des entreprises, face à des perspectives de demande moins favorables. Ce ralentissement de l'investissement serait ponctuellement accentué par le contrecoup des rattrapages opérés dans la construction en Europe au premier trimestre.

Sur l'ensemble du semestre, la reprise se renforcerait aux États-Unis grâce au soutien des politiques économiques : le pouvoir d'achat des ménages serait porté par la croissance de l'emploi, et leur consommation serait dynamique malgré la poursuite de l'effort de désendettement. L'activité des pays européens croîtrait à un rythme plus modéré. Malgré un léger rebond au premier trimestre, avec le rattrapage dans la construction, la consommation des ménages resterait peu dynamique.

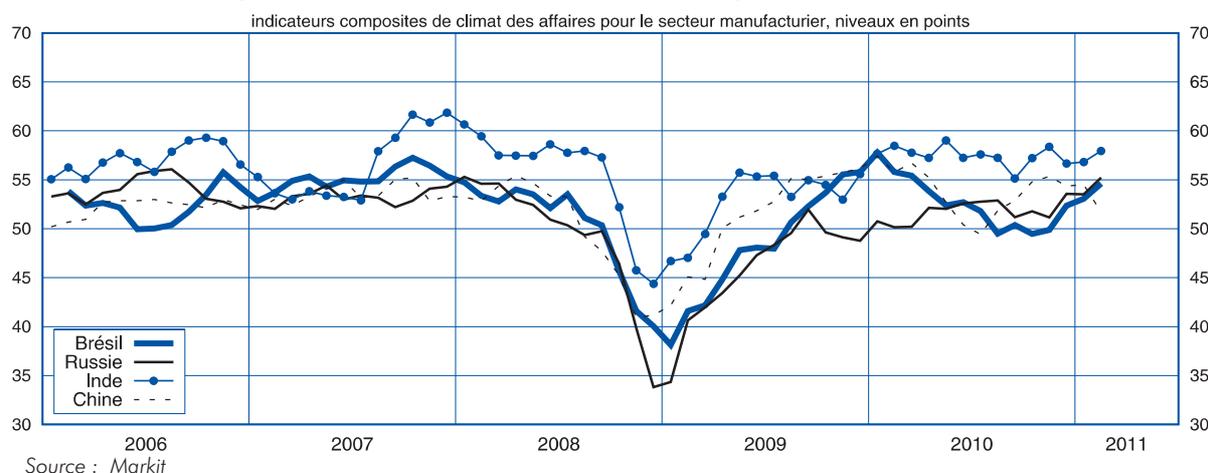
Accélération du commerce mondial au premier trimestre, puis ralentissement au deuxième trimestre 2011

Au quatrième trimestre 2010, le commerce mondial a accéléré (+2,3 % après +1,2 %), porté par le dynamisme de la demande des pays émergents. En revanche, les échanges commerciaux des pays avancés ont calé, du fait du repli des importations américaines.

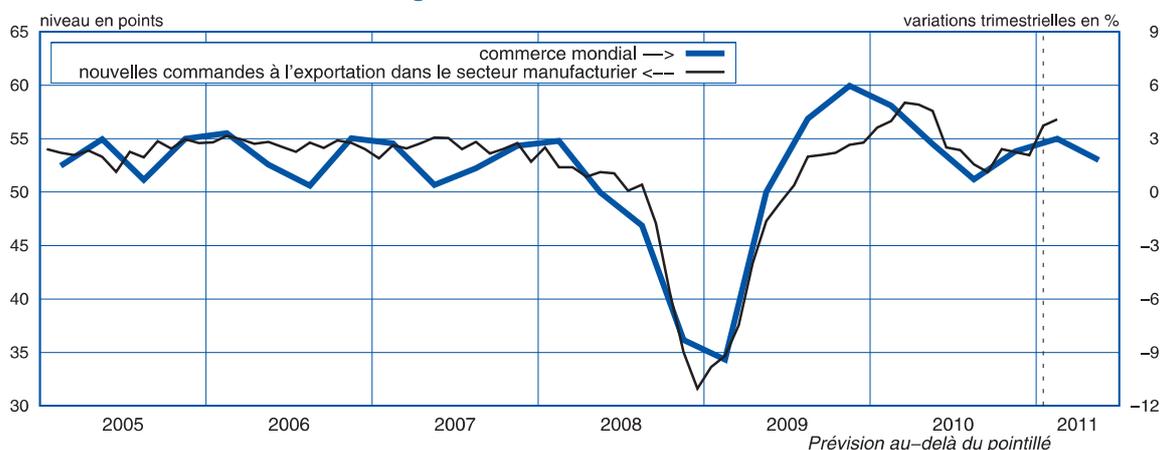
Début 2011, les entrepreneurs signalent une nette amélioration des carnets de commandes à l'exportation (cf. graphique 4). Au premier trimestre 2011, le commerce mondial accélérerait ainsi (+3,0 %), soutenu par le rebond des importations des économies avancées, notamment aux États-Unis et en Allemagne. Au deuxième trimestre, le commerce mondial ralentirait, en ligne avec l'activité des économies avancées et des principaux pays émergents.

Dans le sillage du commerce mondial, la demande mondiale adressée à la France accélérerait au premier trimestre (+2,1 % après +1,2 %) puis ralentirait au deuxième trimestre (+1,7 %). ■

3 - Début 2011, l'activité ralentirait en Chine et en Inde, accélérerait au Brésil et en Russie



4 - Au premier trimestre 2011, les nouvelles commandes à l'exportation laissent augurer un rebond du commerce mondial



Échanges extérieurs

Après un ralentissement au quatrième trimestre, les échanges extérieurs accéléreraient au début de l'année 2011.

À l'horizon de la prévision, les exportations resteraient dynamiques, soutenues par la demande étrangère. Au premier trimestre 2011, le rebond des demandes allemande et américaine ferait plus que compenser le ralentissement de la demande de nos autres partenaires européens. Au deuxième trimestre 2011, l'environnement extérieur serait cependant un peu moins porteur. Aux mesures de consolidation budgétaire mises en œuvre en Europe, s'ajouterait un ralentissement de la demande en provenance des pays émergents. De plus, les effets positifs de la dépréciation passée de l'euro s'atténueraient. À la fin du premier semestre, l'acquis de croissance des exportations de biens et services serait de 5,8 % pour l'année 2011.

Après un quatrième trimestre 2010 en net repli, les importations rebondiraient fortement au premier trimestre 2011, soutenues par la progression de la demande intérieure et des exportations. Au deuxième trimestre 2011, la demande intérieure ralentirait, ce qui pèserait sur les importations. L'acquis de croissance des importations à la fin du premier semestre serait de 5,1 % pour l'année 2011.

Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance a été fortement positive au quatrième trimestre, en raison de la contraction brutale des importations. Cette contribution serait légèrement négative, par contrecoup, au premier trimestre 2011. Elle serait nulle au deuxième trimestre.

Début 2011, des exportations dynamiques

Au quatrième trimestre 2010, les exportations françaises de biens et services ont nettement ralenti, +1,0 % après +2,6 % (cf. tableau), sous l'effet de facteurs internes et externes. D'une part, les exportations énergétiques se sont effondrées (-17,6 %), à la suite des grèves dans les raffineries et du blocage de terminaux pétroliers en octobre. Les ventes de certains produits manufacturés, notamment de produits chimiques, se sont également repliées, du fait des difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers raffinés. D'autre part, la demande mondiale adressée à la France n'a crû que modérément au dernier trimestre (cf. graphique 1), du fait de la forte baisse des importations américaines et du ralentissement de l'activité en Allemagne. Des gains de compétitivité, à la suite de la dépréciation de l'euro du début 2010, ont cependant quelque peu compensé cette faiblesse de la demande de nos partenaires (cf. graphique 2).

Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolutions en % aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en points

	Variations trimestrielles										Variations annuelles			
	2009				2010				2011		2009	2010	2011 acq.	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
Exportations														
Ensemble des biens et services	-7,4	-0,7	1,3	0,9	4,8	3,0	2,6	1,0	1,8	1,5	-12,2	10,1	5,8	
Produits manufacturés (64 %*)	-9,2	0,3	3,2	1,5	5,4	2,9	3,2	1,7	2,4	2,0	-14,1	13,0	7,7	
Importations														
Ensemble des biens et services	-5,7	-3,2	-0,4	2,9	1,9	3,9	4,0	-1,2	2,1	1,3	-10,6	7,8	5,1	
Produits manufacturés (63 %*)	-7,0	-3,4	0,6	5,3	3,5	4,4	4,3	-1,3	2,5	1,8	-13,0	12,5	6,1	
Contribution du commerce extérieur au PIB														
	-0,3	0,7	0,4	-0,5	0,6	-0,3	-0,4	0,6	-0,1	0,0	-0,2	0,4	0,0	

Prévision

* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales en 2009.

Source : Insee

Début 2011, les exportations totales accéléreraient (+1,8 % au premier trimestre puis +1,5 % au deuxième), dans le sillage des exportations de produits manufacturés. En outre, au premier trimestre, les exportations énergétiques rebondiraient. L'indice de commandes à l'exportation auprès des directeurs d'achats⁽¹⁾ et les enquêtes de conjoncture signalent ainsi une croissance soutenue des exportations françaises au début de l'année 2011.

Le commerce mondial progresserait fortement début 2011. Il serait notamment soutenu par le dynamisme de la demande en provenance des pays émergents, notamment asiatiques, et par le rebond des demandes américaine et allemande. La demande mondiale adressée à la France, plus sensible à la conjoncture européenne, resterait cependant moins dynamique que le commerce mondial. En effet, malgré l'accélération de la demande en provenance de l'Allemagne, la demande interne de plusieurs pays européens serait freinée par la mise en œuvre de plans de consolidation budgétaire.

Au deuxième trimestre, l'environnement international serait un peu moins porteur, du fait notamment des tensions inflationnistes croissantes dans les pays asiatiques émergents. Le commerce mondial et la demande mondiale adressée à la France ralentiraient donc quelque peu. En outre, les effets favorables de compétitivité prix à l'exportation pour la France, issus de la dépréciation passée de

l'euro, s'atténueraient. L'appréciation de l'euro qui a eu lieu fin 2010, ne jouerait que marginalement à l'horizon de la prévision.

Nettement pénalisées par les grèves de l'automne dans les raffineries, les exportations énergétiques rebondiraient fortement en début d'année, par contrecoup. À l'inverse, les ventes de produits agricoles et agro-alimentaires ont été très dynamiques au quatrième trimestre 2010, puis reviendraient à un rythme de croissance moyen. Enfin, les exportations de services continueraient de croître modérément jusqu'à la mi-2011.

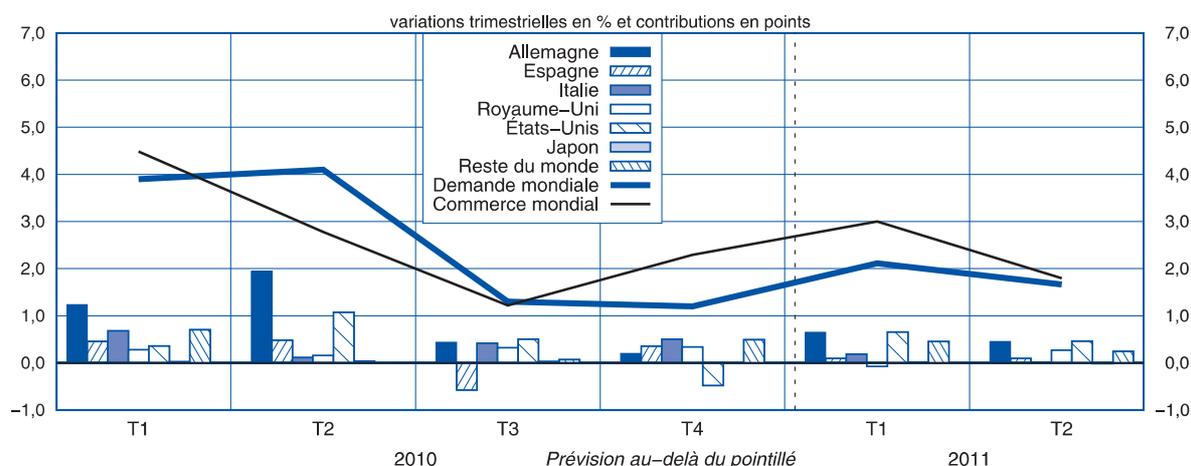
Au total, les exportations resteraient dynamiques jusqu'à l'horizon de prévision. À la fin du premier semestre 2011, l'acquis de croissance pour 2011 serait de +5,8 %.

Net rebond des importations au premier trimestre 2011 puis ralentissement

Après plusieurs trimestres de forte croissance, alimentée par la fermeté de la demande finale et par un mouvement de reconstitution des stocks, les importations françaises de biens et services ont reculé brutalement au quatrième trimestre 2010, de 1,2 % après +3,9 % au deuxième trimestre et +4,0 % au troisième (cf. tableau). Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce recul des importations. La hausse du prix du pétrole a pesé sur les volumes des achats de biens énergétiques mais également sur ceux des achats de biens intermédiaires, à fort contenu énergétique. Et surtout, la

(1) Enquête Purchasing Managers Index, source Markit.

1 - Commerce mondial, demande mondiale adressée la France et contributions des principaux partenaires



Note de lecture : les courbes noire et bleue représentent respectivement les croissances trimestrielles de la demande mondiale adressée à la France et du commerce mondial. Les barres représentent les contributions des importations des principaux partenaires commerciaux au taux de croissance de la demande mondiale. Par exemple, au quatrième trimestre 2010, le commerce mondial a augmenté de 2,3 %. La demande mondiale adressée à la France a augmenté de 1,2 % : l'impact des importations allemandes sur cette demande est évalué à 0,2 point, celui des importations espagnoles à 0,4 point.

Source : Insee

baisse des importations, essentiellement concentrée sur les produits manufacturés, est le contrecoup d'un volume exceptionnel d'achats aéronautiques et navals au troisième trimestre 2010⁽²⁾. Début 2011, les importations retrouveraient donc un rythme de croissance en ligne avec celui des composantes de la demande.

Les importations de biens et services repartiraient en nette hausse (+2,1 % au premier trimestre 2011), suivant le rebond des achats manufacturiers. Les exportations, l'investissement et la consommation seraient dynamiques⁽³⁾ (cf. graphique 3). Compte tenu des délais de livraison nécessaires pour honorer les commandes passées à la fin de l'année dernière, la consommation et par suite les importations automobiles resteraient soutenues au premier trimestre : c'est ce que laissent augurer les dernières données sur les immatriculations et les données douanières de janvier sur les achats d'automobiles. Au deuxième trimestre, la croissance des importations s'atténuerait quelque peu (+1,3 %), avec le ralentissement des exportations et le recul de la consommation manufacturière, due au contrecoup de la prime à la casse.

Après une baisse fin 2010, les importations de produits énergétiques rebondiraient au premier trimestre 2011. Elles se stabiliseraient ensuite à l'horizon de prévision.

Enfin, les importations de services et de produits agricoles et agro-alimentaires resteraient en hausse modeste jusqu'à mi-2011.

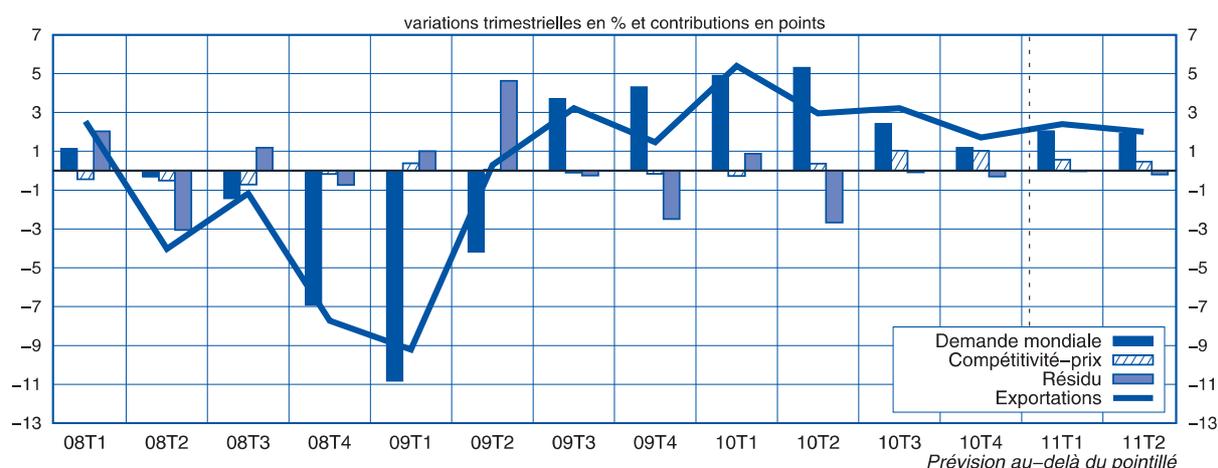
Au total, comme pour les exportations, l'acquis de croissance des importations françaises de biens et services à la mi-2011 serait élevé (+5,1 %).

La contribution du commerce extérieur, nettement positive au quatrième trimestre 2010, serait légèrement négative début 2011, en lien avec le fort rebond des importations. Elle serait neutre au deuxième trimestre 2011. ■

(2) D'après les données douanières, les achats aéronautiques ont fortement augmenté au troisième trimestre 2010, notamment depuis les États-Unis, et dans une moindre mesure, depuis le Brésil et le Canada. Les importations de l'industrie navale ont été élevées également : achat d'un porte-conteneur à la Corée du Sud et de bateaux de plaisance aux États-Unis et aux Caraïbes en juillet et août.

(3) Cela joue sur les importations via le contenu en importations des composantes de la demande domestique et étrangère.

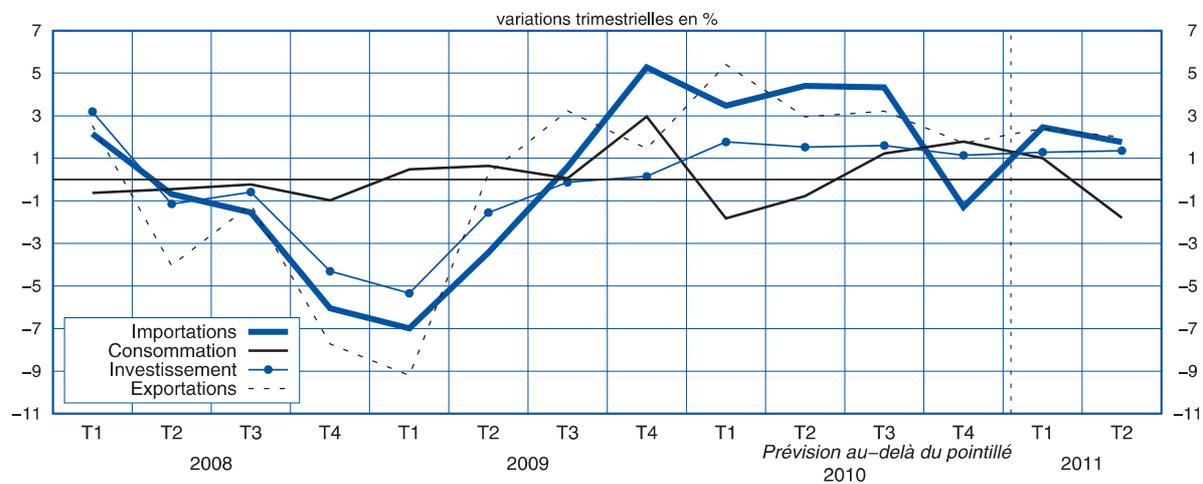
2 - Exportations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle des exportations en produits manufacturés en volume. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande mondiale, le taux de change effectif réel de la France (indicateur de compétitivité-prix) et une tendance temporelle dont la contribution, constante, n'est pas reportée ici. Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des exportations manufacturières, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique. Par exemple, au quatrième trimestre 2010, les exportations de produits manufacturés ont augmenté de 1,7 % : l'impact de la demande mondiale est évalué à 1,2 point, celui de la compétitivité-prix à 0,5 point. Le résidu contribue à hauteur de -0,3 point.

Source : Insee

3 - Importations et composantes de la demande française pour les produits manufacturés



Pétrole et matières premières

D'ici mi-2011, le prix du baril de pétrole fluctuerait autour de 110 \$ le baril. Le déficit du marché pétrolier ne se résorberait que partiellement. En effet, la demande de pétrole resterait soutenue par le dynamisme de l'activité dans les économies avancées ainsi qu'en Chine. Les incertitudes sur la situation géopolitique au Moyen-Orient et les conséquences du tremblement de terre au Japon pourraient en outre entraîner une forte volatilité du prix du pétrole dans les mois à venir.

Les prix des matières premières industrielles ont ralenti début 2011, avec notamment un ralentissement des cours des métaux de base. La hausse des prix des matières premières alimentaires s'est également modérée, malgré les tensions sur le marché physique.

Forte hausse du prix du pétrole au premier trimestre 2011

Le prix du pétrole a fortement augmenté au premier trimestre 2011, soutenu par la demande mondiale et par les incertitudes sur la situation géopolitique au Moyen-Orient. Il a accéléré en février (+7,4 % après +5,1 % en janvier) et a dépassé 110 \$ début mars.

Sur le marché physique, la demande mondiale de pétrole serait stable au premier trimestre. La baisse de la demande européenne, après les températures exceptionnellement basses de décembre, serait compensée par le dynamisme de la demande chi-

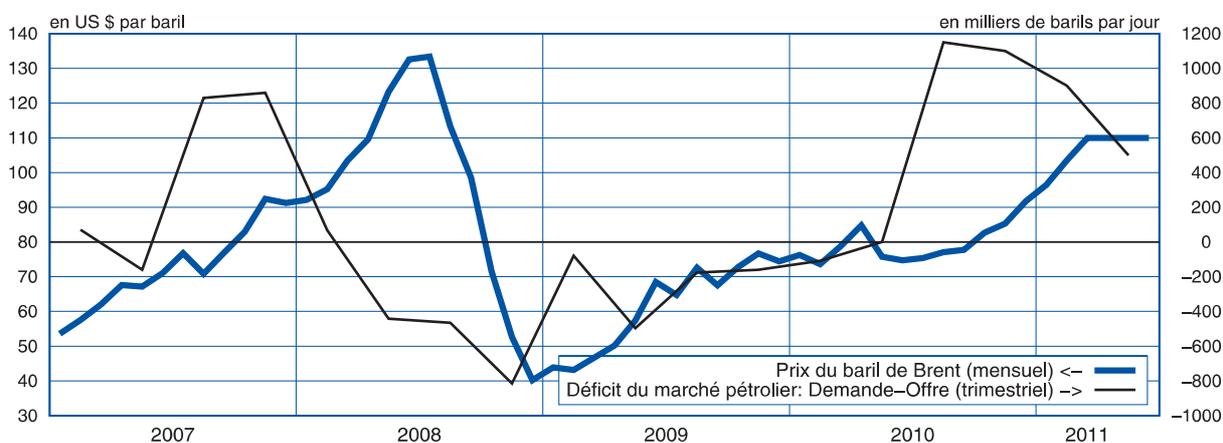
noise et américaine. Parallèlement, l'offre augmenterait de 200 000 barils par jour (bpj), du fait de la hausse de la production dans les pays de l'Opep. Cette hausse ne suffirait pas à résorber le déficit sur le marché du pétrole, qui s'établirait à 900 000 bpj, après 1,1 million de bpj au quatrième trimestre (cf. graphique 1).

Le marché du pétrole toujours déficitaire au deuxième trimestre 2011

Au deuxième trimestre 2011, l'offre mondiale augmenterait légèrement (+100 000 bpj). De son côté, la demande mondiale se réduirait de 300 000 bpj. La baisse saisonnière de la demande de pétrole dans les pays développés à la fin de l'hiver ne serait en effet que partiellement compensée par l'augmentation de la demande dans les pays hors OCDE. Au total, le déficit du marché pétrolier resterait marqué : la demande excéderait l'offre de 500 000 bpj. Ce déficit soutiendrait le prix du pétrole. En dépit de stocks importants de pétrole brut dans les pays avancés, celui-ci resterait à un niveau élevé à l'horizon de la prévision, fluctuant autour de 110 \$ le baril de Brent (cf. graphique 1).

Ce scénario sur le prix du pétrole est soumis à de forts aléas. Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient continuent d'être un facteur d'incertitude. De même, les conséquences du tremblement de terre au Japon, troisième consommateur mondial de pétrole, pourraient également entraîner une forte volatilité du prix du pétrole. La baisse de la demande japonaise, du

1 - En prévision, le déficit persistant du marché pétrolier soutiendrait le prix du pétrole



Note : Le prix du pétrole est connu jusqu'au mois de février 2011. Le déficit du marché pétrolier est lui connu jusqu'au quatrième trimestre 2010.
Source : Financial Times, AIE et prévisions Insee

fait du repli de l'activité économique, pourrait peser sur le prix du pétrole. Mais le report d'une partie de la production d'électricité japonaise vers les centrales thermiques pourrait soutenir les cours.

Ralentissement des cours des matières premières industrielles

Depuis février 2011, les prix des métaux industriels ont ralenti (cf. graphique 2). Les cours de l'aluminium et du cuivre, les deux principaux métaux industriels importés par la France, ont respectivement crû de 2,8 % et 3,3 % en février, contre +13,7 % et

+14,4 % en janvier. Les cours des fibres textiles ont continué de croître à un rythme soutenu, notamment celui du coton (+19,1 % en février) : les inondations en Australie et au Pakistan augmentent les tensions sur l'offre, alors que les stocks sont au plus bas depuis 15 ans. Quant aux matières premières alimentaires, les cours du blé ont nettement diminué depuis début février. Cette baisse s'est seulement partiellement transmise au maïs (cf. graphique 3).

À l'horizon de la prévision, dans un contexte de tensions sur l'offre face au dynamisme de l'activité, les prix des matières premières hors énergie se stabiliseraient à leurs cours actuels. ■

2 - Cours des métaux industriels



Dernier point : 24 mars 2011.
Source : London Metal Market

3 - Cours des matières premières alimentaires et agro-industrielles



Dernier point : 24 mars 2011.
Note : Un boisseau équivaut à 60 livres, soit environ 26 kilogrammes.
Source : Public ledger et marchés de Chicago et de Liverpool

Prix à la consommation

À l'horizon de la prévision, l'inflation « sous-jacente » remonterait pour s'établir à 1,0 % en juin 2011. Les hausses récentes des cours des matières premières industrielles et alimentaires se diffuseraient progressivement via les prix de production. Néanmoins le taux de chômage toujours élevé, qui induit une modération des coûts salariaux, tempérerait cette hausse de l'inflation sous-jacente.

L'inflation d'ensemble augmenterait, très légèrement, à 1,9 % en juin 2011. Elle serait poussée à la hausse par l'inflation sous-jacente, mais ce mouvement serait partiellement contrebalancé par un léger reflux des glissements annuels des prix de l'énergie et des produits frais.

Hausse progressive de l'inflation sous-jacente

À l'horizon de juin 2011, l'inflation « sous-jacente » augmenterait progressivement : de 0,4 % en glissement annuel en février 2011, elle atteindrait 1,0 % en juin 2011 (cf. graphique 1). L'inflation sous-jacente est mesurée en retirant de l'indice d'ensemble les composantes volatiles (énergie, produits frais), les tarifs publics et en corrigeant des mesures fiscales. La hausse de l'inflation sous-jacente proviendrait de la hausse des prix des produits manufacturés, après un effet marqué des soldes en février ; mais surtout de celle, sensible, des produits agro-alimentaires. En effet, depuis le début de l'année 2010, les cours des matières pre-

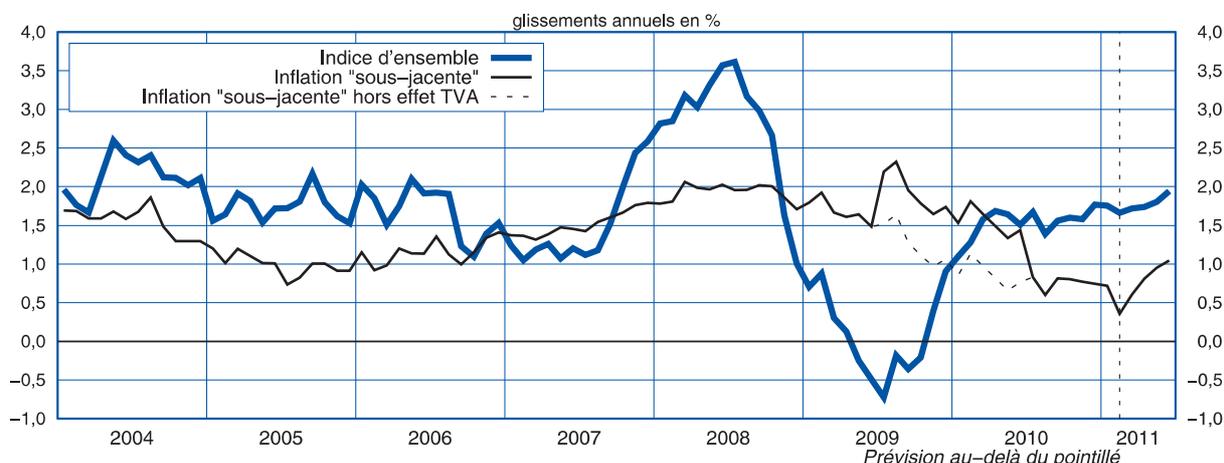
mières alimentaires ont fortement crû. Ces augmentations ne se sont pas transmises immédiatement aux prix à la consommation, mais devraient être répercutées à l'horizon de la prévision. De même, au cours du premier semestre 2011, les hausses du prix du pétrole et des matières premières industrielles se diffuseraient à l'inflation sous-jacente via les coûts de production. A contrario, l'inflation sous-jacente serait tempérée par le niveau toujours élevé du chômage, qui freine les salaires.

L'inflation d'ensemble augmenterait légèrement, et s'établirait à 1,9 % en juin 2011. Début 2011, l'inflation était supérieure dans la zone euro, 2,4 % contre 1,8 % en France en février 2011 (indices harmonisés). En effet, la diffusion de la hausse des cours des matières premières alimentaires a été plus rapide dans la zone euro depuis quelques mois (cf. graphique 3). Cet écart se réduirait progressivement en prévision, au fur et à mesure du redressement des prix alimentaires en France.

Légère augmentation de l'inflation des produits manufacturés

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés est passé de +0,2 % en janvier 2011 à -0,9 % en février. Ce recul résulte en grande partie d'un effet temporaire des baisses de prix dans l'habillement-chaussures, liées à la fin des soldes. Cet effet serait compensé dès mars 2011. Ensuite, les prix des produits manufacturés seraient globale-

1 - Prix à la consommation en France



Source : Insee

ment stables à l'horizon de juin 2011 (+0,0 %). L'accroissement des prix des matières premières importées se diffuserait aux coûts de production. La simulation des effets d'un choc sur le prix du baril de *Brent* suggère néanmoins que ces effets seraient faibles à l'horizon de quelques mois (cf. *éclairage*). En outre, la modération des coûts salariaux contribuerait à contenir l'inflation dans ce secteur.

Quasi stabilité de l'inflation des services

En février 2011, le glissement annuel des prix des services est en hausse à 1,6 % après 1,3 % en janvier 2011. Il se stabiliserait par la suite, à 1,5 % en juin 2011 (cf. *tableau*). Comme dans le secteur manufacturier, la modération des coûts salariaux contribuerait à contenir les prix des services.

Légère diminution des prix dans l'énergie

Sur l'ensemble des produits énergétiques, le glissement annuel des prix diminuerait légèrement, de 15,0 % en février 2011 à 12,8 % en juin 2011. Avec l'hypothèse d'un prix du baril de *Brent* stable en prévision, aux alentours de 110 \$, ce recul serait mécanique : il s'expliquerait par les sorties de glissement des différentes hausses de prix intervenues au cours du premier semestre 2010. La contribution de ce poste à l'inflation d'ensemble s'estomperait donc (cf. *graphique 2*), à l'exception

du mois de juin 2011, où la sortie de glissement de la baisse de prix survenue en juin 2010 contribuerait à la hausse de l'inflation énergétique.

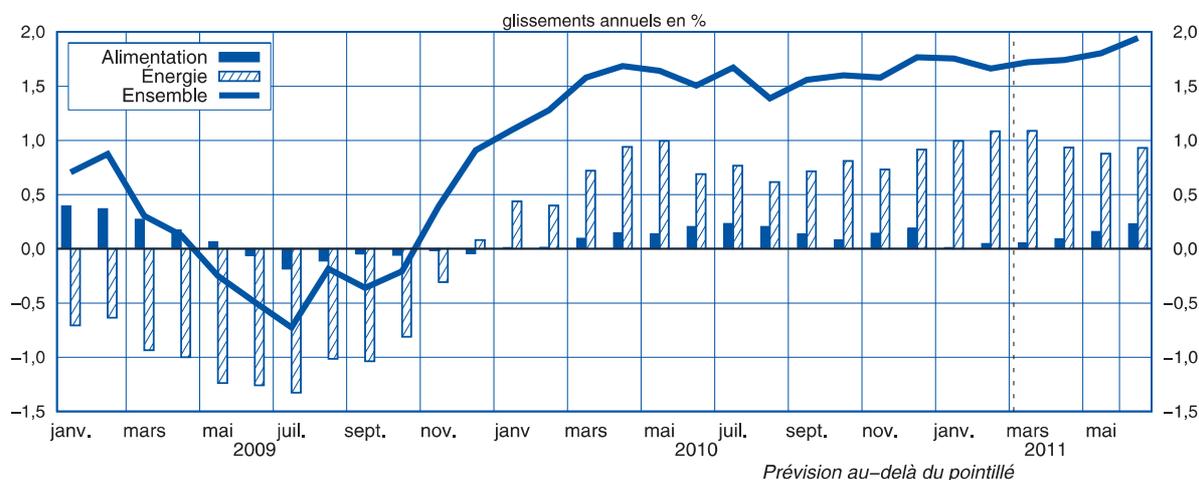
L'inflation des produits alimentaires soutenue par les hausses des prix des matières premières

Enfin, le glissement annuel des prix des produits alimentaires se redresserait jusqu'à juin 2011. Les hausses récentes des matières premières alimentaires, notamment du blé, ont commencé à se diffuser aux prix de production des denrées alimentaires sur le marché français dès le début de l'année 2010 (cf. *graphique 4*). En février 2011, la diffusion reste néanmoins faible sur l'indice des prix à la consommation de l'alimentation. Certes, dans les formes de ventes autres que la grande distribution, les prix des produits alimentaires ont déjà accéléré, mais pas encore dans celle-ci⁽¹⁾. La diffusion des hausses des matières premières alimentaires aux prix à la consommation s'accroîtrait au premier semestre 2011 et l'inflation alimentaire « hors produits frais » s'amplifierait jusqu'en juin 2011.

En revanche, le glissement annuel des prix des produits frais diminuerait jusqu'en juin 2011. L'hiver dernier, les prix de ces produits avaient nettement augmenté, sous l'effet de conditions climatiques difficiles. Ils retrouveraient leur profil saisonnier habituel au premier semestre 2011. Cet effet de « sortie de glissement » modérerait l'inflation d'ensemble. ■

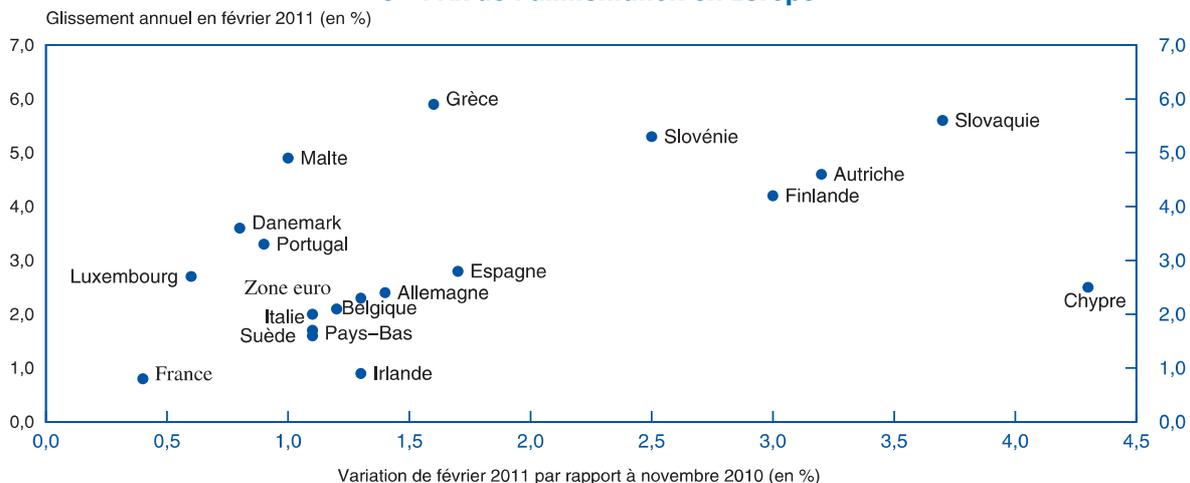
(1) (cf. *Informations Rapides : indice des prix dans la grande distribution*, <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=103>)

2 - L'inflation en France : contributions des postes les plus volatils



Source : Insee

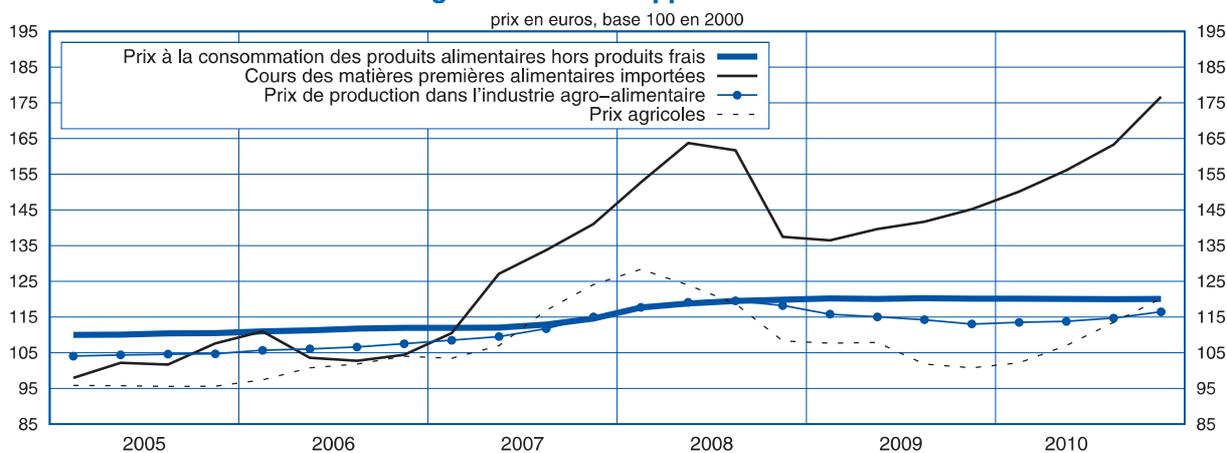
3 - Prix de l'alimentation en Europe



Note de lecture : ce graphique confronte le glissement annuel des prix de l'alimentation en février 2011 avec la variation des trois mois précédents. Le glissement annuel des prix de l'alimentation en France en février est de 0,8 %, très inférieur à l'ensemble des pays de la zone euro, à l'exception de l'Irlande. La variation des prix de l'alimentation entre novembre 2010 et février 2011 en France est également la plus faible de la zone euro.

Source : Eurostat (indices harmonisés)

4 - Diffusion de la hausse des cours des matières premières alimentaires, le long de la chaîne d'approvisionnement



En 2007-2008, la hausse des cours des matières premières s'est diffusée aux prix de production, puis aux prix de consommation ; en 2010, cette hausse a commencé à se diffuser aux prix de production mais pas encore aux prix à la consommation.

Source : Insee

Les prix à la consommation

évolutions en % et contributions en points

Regroupements IPC* (pondérations 2010)	décembre 2010		février 2011		mars 2011		juin 2011		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2009	2010
Alimentation (16,25 %)	1,2	0,2	0,3	0,1	0,3	0,1	1,4	0,2	0,4	0,8
dont : produits frais (1,95 %)	9,4	0,2	1,3	0,0	-1,6	0,0	-1,8	0,0	-4,2	7,6
hors produits frais (14,30 %)	0,1	0,0	0,2	0,0	0,6	0,1	1,9	0,3	1,0	-0,1
Tabac (1,75 %)	5,6	0,1	5,5	0,1	5,5	0,1	5,5	0,1	1,4	5,8
Produits manufacturés (31,1 %)	-0,2	0,0	-0,9	-0,3	-0,4	-0,1	0,0	0,0	0,0	-0,1
Énergie (7,3 %)	12,5	0,9	15,0	1,1	15,0	1,1	12,8	0,9	-12,0	10,0
dont : produits pétroliers (4,28 %)	16,5	0,7	19,1	0,8	19,4	0,8	16,6	0,7	-19,1	14,4
Services (43,6 %)	1,4	0,6	1,6	0,7	1,4	0,6	1,5	0,7	2,3	1,4
dont : loyers-eau (7,59 %)	1,5	0,1	1,6	0,1	1,5	0,1	1,6	0,1	2,8	1,8
santé (5,21 %)	0,4	0,0	1,0	0,1	1,1	0,1	1,2	0,1	0,8	0,6
transports-communications (5,33 %)	-0,6	0,0	-0,1	0,0	-0,7	0,0	0,4	0,0	1,7	-0,3
autres services (25,47 %)	2,0	0,5	2,0	0,5	1,8	0,5	1,8	0,5	2,5	1,8
Ensemble IPC (100 %)	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,9	1,9	0,1	1,5
Ensemble hors énergie (92,7 %)	0,9	0,8	0,6	0,6	0,7	0,6	1,1	1,0	1,2	0,9
Ensemble hors tabac (98,25 %)	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	1,9	1,8	0,1	1,5
Inflation «sous-jacente» (62,6 %)⁽¹⁾	0,7	0,5	0,4	0,2	0,6	0,4	1,0	0,6	1,8	1,2
Ensemble IPCH*	2,0	2,0	1,8	1,8	1,9	1,9	2,1	2,1	0,1	1,7

■ Préviation

ga : glissement annuel.

cga : contribution au glissement annuel.

* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH).

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee

Éclairage - Les effets d'une hausse du prix du pétrole sur les prix à la consommation

La dynamique de formation des prix dans l'économie joue un rôle essentiel dans la diffusion d'un choc sur le prix du pétrole. Une hausse des cours du brut influe directement sur les prix à la consommation via le renchérissement de la consommation énergétique (effets dits de « premier tour »). De plus, elle se diffuse ensuite, via la dynamique des salaires, des prix de production et des prix à la consommation (effets dits de « second tour », cf. éclairage « Les effets d'une hausse du prix du pétrole sur l'activité »).

Cette dynamique peut être modélisée dans une boucle prix-salaires qui décrit simultanément :

- la formation des prix à la consommation en fonction des prix des importations, dont les produits énergétiques, et des prix de production,
- la formation des salaires en fonction des prix à la consommation (ensemble et sous-jacent) et des conditions sur le marché du travail (taux de chômage),
- la formation des prix de production en fonction des coûts salariaux et du coût des consommations intermédiaires.

Cette modélisation nous permet d'illustrer la dynamique de diffusion d'une augmentation du prix du baril de Brent. Nous simulons ainsi un choc de 20 euros sur le prix du baril. L'aug-

mentation du prix du baril de Brent a d'abord un effet immédiat et direct sur les prix de l'énergie (cf. tableau 1) . Elle se traduit ici par un effet cumulé sur un an d'environ 12,8 % sur les prix énergétiques. Les effets de la diffusion aux prix à la consommation, via les prix de production et les prix des consommations intermédiaires, apparaissent plus modérés à court terme. Sur un an, une hausse du baril de 20 euros se traduit par une hausse de l'inflation sous-jacente de l'ordre de 0,1 point (cf. tableau 1).

La hausse des cours du Brent depuis début 2010 aurait contribué à augmenter de 0,7 point le niveau des prix au premier trimestre 2011

Pour quantifier l'impact sur l'inflation courante des variations observées en 2010 du cours du baril de Brent, nous déterminons maintenant leurs contributions à l'évolution des prix à la consommation, en écart à un scénario de référence où le cours du baril exprimé en euros se serait stabilisé à son niveau de fin 2009. Les variations du cours du baril de Brent en 2010 et au début de 2011 auraient contribué à une hausse de 0,7 point sur le niveau des prix au premier trimestre 2011 (cf. tableau 2). ■

Tableau 1 : Réponse à une augmentation de 20 euros du prix du baril de Brent

écarts au taux de croissance trimestriel

Impact en % sur	Impact au bout de...				cumul ⁽¹⁾
	1 trimestre	2 trimestres	3 trimestres	4 trimestres	1 an
Prix à la consommation des produits pétroliers	10,8	1,8	0,2	0,1	12,8
Prix à la consommation des produits énergétiques	6,5	1,1	0,1	0,0	7,7
Inflation sous-jacente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Inflation totale	0,5	0,1	0,0	0,0	0,7

(1) Le cumul sur un an diffère légèrement de la somme sur les quatre trimestres du fait des arrondis.

Source : données et calculs Insee

Tableau 2 - Réponse à l'évolution du baril de Brent (en euros) au cours de l'année 2010

écarts au taux de croissance trimestriel

Évolution en %	Impact					cumul ⁽¹⁾	
	2010T1	2010T2	2010T3	2010T4	2011T1	2010	5 trimestres
Baril de Brent en dollar	2,1	2,9	-2,2	12,8	16,5*	15,7	32,2
Baril de Brent en euro	9,1	11,8	-3,6	7,4	16,7*	24,7	41,5
Impact en % sur							
Prix à la consommation des produits pétroliers	3,0	4,1	-1,2	2,1	6,1	7,9	14,0
Prix à la consommation des produits énergétiques	1,8	2,5	-0,7	1,2	3,6	4,7	8,4
Inflation sous-jacente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Inflation totale	0,2	0,2	0,0	0,1	0,3	0,4	0,7

* acquis avec les mois de janvier et février 2011

(1) Le cumul diffère légèrement de la somme sur les quatre ou cinq trimestres du fait des arrondis.

Source : données et calculs Insee

Emploi

Au second semestre 2010, l'emploi a poursuivi sa hausse : 70 000 emplois ont été créés grâce au dynamisme des secteurs marchands. Au premier semestre 2011, l'emploi progresserait au même rythme que fin 2010 (+76 000 postes). Les secteurs marchands non agricoles continueraient de créer des emplois, dans le sillage de la hausse de l'activité. Les créations d'emploi y seraient un peu plus nombreuses au premier semestre 2011 qu'au second semestre 2010 (+78 000 après +60 000). Dans les secteurs non marchands, l'emploi diminuerait au premier semestre 2011 (-7 000 postes), du fait de la baisse des entrées dans les dispositifs de contrats aidés.

La hausse de l'emploi des secteurs marchands se poursuivrait début 2011

L'emploi marchand a redémarré en 2010 (+125 000 postes) après de nombreuses pertes d'emplois en 2009 (-333 000 postes) (cf. graphique 1). Depuis le début de la crise, l'évolution de l'emploi a été atypique. En effet, pendant la crise, l'ajustement de l'emploi à la baisse de l'activité a été moins fort qu'attendu. La reprise de l'emploi début 2010 a, quant à elle, été plus rapide que ce que les comportements passés auraient justifié. Cette bonne tenue, relative, de l'emploi s'est traduite par une forte baisse de la productivité bien en deçà du niveau prévalant avant la crise⁽¹⁾ (cf. graphique 2).

En prévision, ce relatif dynamisme de l'emploi se poursuivrait, un peu plus que ce que laisserait attendre une simulation sur la base des comportements passés (cf. graphique 3).

Ainsi, l'emploi salarié marchand augmenterait de 78 000 postes au premier semestre 2011 (cf. tableau).

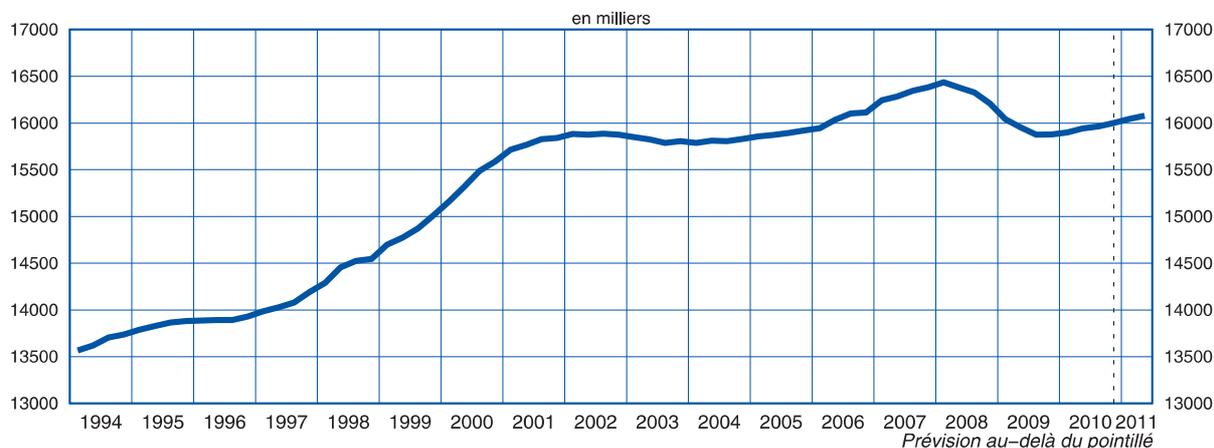
Début 2011 l'emploi industriel baisserait moins qu'en 2010

L'industrie perd tendanciellement des emplois depuis le début des années 2000. Entre 2002 et 2008, l'emploi industriel a diminué d'environ 40 000 postes par semestre (cf. graphique 4). Si elles se sont nettement accentuées pendant la récession, les pertes d'emploi dans l'industrie sont revenues début 2010 à un rythme proche de celui qui prévalait avant la crise (-41 000 postes au premier semestre 2010). Elles ont été moins nombreuses au second semestre (-20 000), avec le redressement de l'activité industrielle. Au total, la baisse des effectifs a donc été nettement moins marquée en 2010 que l'année précédente : -61 000 emplois, après -172 000 en 2009.

L'amélioration de la conjoncture de l'emploi dans l'industrie est également visible dans l'évolution du nombre d'intérimaires en mission dans le sec-

(1) Cf. dossier « Comment expliquer les évolutions de l'emploi depuis le début de la crise ? » de la Note de conjoncture de décembre 2010.

1 - Emploi salarié des secteurs marchands non agricoles



Source : Insee

teur⁽²⁾. Le nombre d'intérimaires avait chuté pendant la crise, mais il a rebondi début 2009 : 105 000 postes ont été créés dans l'industrie entre le premier trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010. Toutefois, le nombre d'intérimaires industriels reste, fin 2010, inférieur à son niveau d'avant-crise. Au total, le volume d'emplois utilisés dans l'industrie, y compris intérimaires, a progressé en 2010 (+8 000 postes, soit +0,2 %). Il n'a que légèrement diminué au premier semestre (-3 000 postes soit -0,1 %) et a augmenté au second semestre (+11 000 postes soit +0,3 %).

En prévision, l'emploi industriel, hors intérim, continuerait de baisser début 2011, à un rythme moins soutenu que ce qui était observé avant la crise (-16 000 postes au premier semestre). De fait,

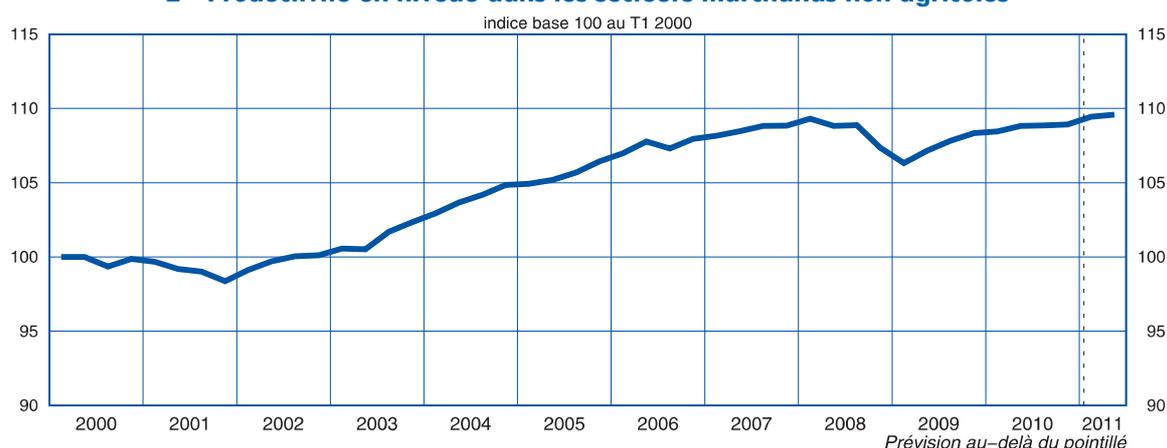
les chefs d'entreprises interrogés dans les enquêtes de conjoncture s'attendent à une moindre détérioration de l'emploi dans l'industrie dans les mois à venir.

L'emploi dans la construction repartirait à la hausse

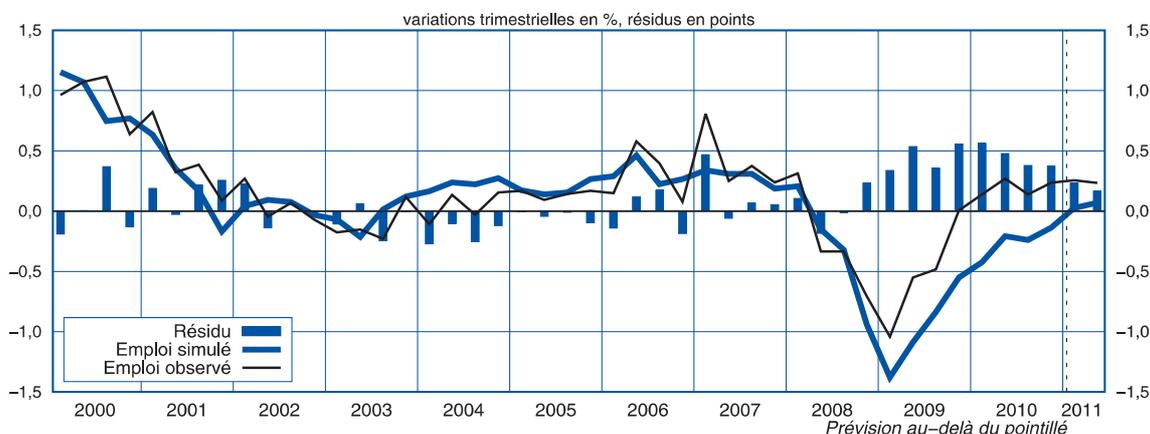
L'emploi dans la construction a reculé au cours de l'année 2010 (-10 000 postes soit -0,7 %). Il s'était déjà fortement contracté en 2009 (-46 000 emplois, soit -3,1 %). La construction continue de perdre des emplois fin 2010. Cependant, les entrepreneurs du secteur interrogés dans les enquêtes de conjoncture anticipent une amélioration de la situation de l'emploi début 2011. La reprise des créations d'emploi aurait ainsi lieu au premier semestre 2011 (+7 000 postes sur le semestre).

(2) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire même s'ils effectuent une mission dans l'industrie ou la construction (cf. *infra*).

2 - Productivité en niveau dans les secteurs marchands non agricoles



3 - Emploi observé dans le secteur marchand non agricole, emploi simulé et résidu



La hausse des effectifs dans le tertiaire marchand resterait dynamique début 2011

L'emploi intérimaire est comptabilisé dans le secteur tertiaire indépendamment du secteur dans lequel sont réalisées les missions d'intérim. Avec la reprise de l'intérim, le secteur tertiaire a ainsi été le premier secteur à créer à nouveau des emplois, dès le quatrième trimestre 2009. Sur l'année 2010, l'emploi dans le secteur tertiaire marchand a été très dynamique : 195 000 postes ont été créés dans ce secteur, dont 97 000 en intérim, après 115 000 destructions de postes en 2009. Au second semestre 2010, la part de l'intérim dans les créations d'emploi du tertiaire marchand reste forte : environ 50 % (43 000 postes sur les 85 000 créés).

À l'horizon de la prévision, le tertiaire marchand serait toujours dynamique au premier semestre 2011 (+88 000) : les créations d'emploi hors intérim s'intensifieraient, tandis que l'intérim ralentirait (+31 000 postes début 2011).

Avec la baisse du nombre d'entrées dans des dispositifs de contrats aidés, l'emploi non marchand diminuerait au premier semestre 2011

En 2010, 46 000 emplois ont été créés dans le secteur non marchand, après une année 2009 très dynamique (+87 000). Ce ralentissement provient essentiellement de l'évolution des contrats aidés. Le

contrat unique d'insertion non marchand (CUI-CAE) remplace désormais le contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV), et sur l'ensemble de ces contrats, l'augmentation du nombre de bénéficiaires a été moindre en 2010 qu'en 2009 (cf. éclairage « L'impact des contrats d'aide à l'emploi marchand et non marchand en 2010 »).

En 2011, le nombre d'entrées dans les contrats aidés serait du même ordre de grandeur qu'en 2010 : 364 000 entrées en CUI-CAE sont prévues en 2011 pour la France métropolitaine contre 368 000 entrées observées en 2010. Mais ces entrées seraient moins nombreuses au premier semestre 2011 (154 000 après 182 000 au premier semestre 2010) et le nombre de bénéficiaires de ce contrat diminuerait sur le semestre (-26 000, cf. tableau 2).

Au total, après avoir nettement ralenti au second semestre 2010 (+6 000 après +41 000), l'emploi dans le secteur non marchand diminuerait début 2011 (-7 000 postes au premier semestre 2011). ■

4 - Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles

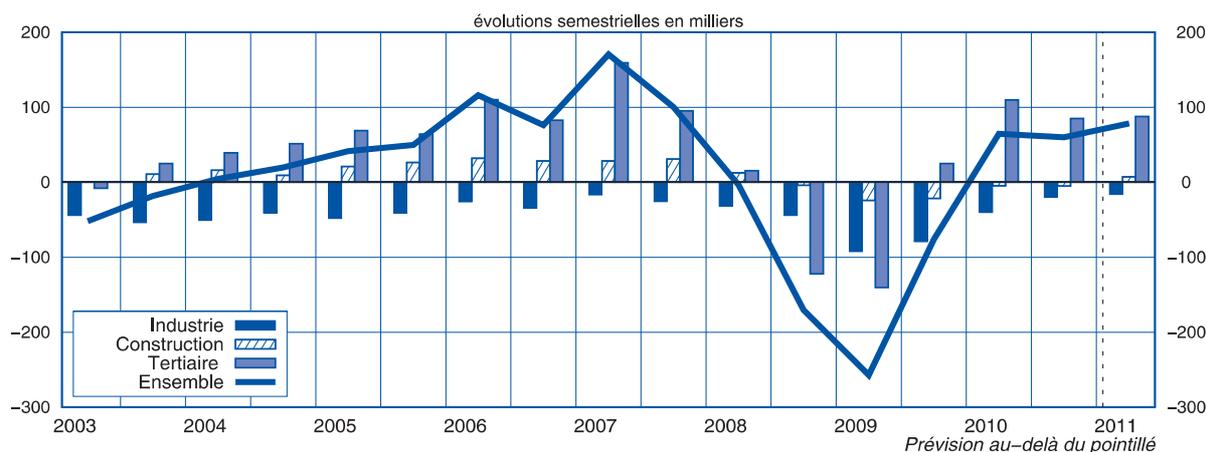


Tableau 1

Évolution de l'emploi

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS					Évolution de l'emploi sur la période (en %) CVS					Niveau en fin de période (en milliers) CVS				
	2009	2010	2010 S1	2010 S2	2011 S1	2009	2010	2010 S1	2010 S2	2011 S1	2009	2010	2010 S1	2010 S2	2011 S1
Salariés du secteur concurrentiel = (1) + (2)	-285	165	82	83	95	-1,6	0,9	0,5	0,5	0,5	17746	17911	17827	17911	18006
Secteurs principalement non marchands (1) (établissements privé seulement)	48	40	17	24	17	2,6	2,2	0,9	1,3	0,9	1870	1910	1886	1910	1927
Secteurs principalement marchands non agricoles (2) dont :	-333	125	65	60	78	-2,1	0,8	0,4	0,4	0,5	15876	16001	15941	16001	16079
Industrie	-172	-61	-41	-20	-16	-4,9	-1,8	-1,2	-0,6	-0,5	3352	3292	3312	3292	3275
<i>dont : Industrie manufacturière</i>	-178	-63	-42	-21	-15	-5,6	-2,1	-1,4	-0,7	-0,5	2979	2916	2937	2916	2902
Construction	-46	-10	-5	-5	7	-3,1	-0,7	-0,3	-0,4	0,5	1438	1428	1433	1428	1435
Tertiaire essentiellement marchand	-115	195	110	85	88	-1,0	1,8	1,0	0,8	0,8	11086	11281	11196	11281	11369
<i>dont :</i>															
Commerce	-44	12	4	8	16	-1,5	0,4	0,1	0,3	0,5	2965	2976	2968	2976	2992
Services marchands (y compris intérim)	-72	183	106	77	72	-0,9	2,3	1,3	0,9	0,9	8121	8304	8227	8304	8376

	Créations d'emploi sur la période (en milliers)					Évolution de l'emploi sur la période (en %)				
	2009	2010	2010 S1	2010 S2	2011 S1	2009	2010	2010 S1	2010 S2	2011 S1
Secteurs principalement marchands non agricoles	-333	125	65	60	78	-2,1	0,8	0,4	0,4	0,5
Salariés agricoles	-2	-10	-5	-5	-5	-1,1	-4,6	-2,3	-2,3	-2,4
Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)	87	46	41	6	-7	1,2	0,6	0,5	0,1	-0,1
Non-salariés	20	20	10	10	10	0,8	0,8	0,4	0,4	0,4
EMPLOI TOTAL	-228	181	110	70	76	-0,9	0,7	0,4	0,3	0,3

Préviation

Note de lecture : 95 000 emplois seraient créés dans le secteur concurrentiel durant le premier semestre 2011. Cela correspond à une hausse de 0,5 % sur le semestre. Ce secteur comprendrait au 30 juin 2011, 18 006 000 salariés.

(1) Secteurs OQ privé

(2) Secteurs DE à MN + RU

Source : Insee

Tableau 2

Variation du nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand

En milliers

	2008	2009	2010 S1	2010 S2	2010	2011 S1
Contrats Emploi Consolidé	-1	0	0	0	0	0
Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE : remplace CAE+CAV au 01/01/10)	-	-	177	63	241	-26
Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)	-48	70	-82	-67	-149	-3
Contrats d'Avenir (CAV)	-10	-10	-46	-16	-63	-5
Contrats Emploi-jeunes	-4	-3	-1	-1	-2	0
Total	-63	57	48	-21	27	-35

Préviation

Champ : France métropolitaine

Source : Dares, tableau de bord des politiques de l'emploi, calculs Insee.

Éclairage - L'impact des contrats d'aide à l'emploi marchand et non marchand en 2010

Le contrat unique d'insertion, instauré par la loi du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active, est entré en vigueur le 1er janvier 2010. Il remplace les contrats du plan de cohésion sociale (créés par la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005), et possède un volet marchand et un volet non marchand. Dans le secteur marchand, le contrat unique d'insertion (CUI-CIE) regroupe ainsi le contrat initiative emploi (CIE) et le contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA). Dans le secteur non marchand, le contrat unique d'insertion (CUI-CAE) remplace le contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV).

Les contrats aidés sont souvent utilisés de manière contra-cyclique, pour lutter à court terme contre la montée du chômage : le volume des contrats aidés peut ainsi être augmenté pour atténuer l'effet des pertes d'emploi dues au retournement économique. L'impact à court terme de ces contrats sur l'emploi n'est cependant pas le même selon qu'ils s'appliquent dans le secteur marchand ou non marchand. Dans le secteur non marchand, le nombre d'emplois créés est simplement égal à la différence entre les contrats signés ou reconduits, et les sorties de contrats au cours de l'année. Dans le secteur marchand, une partie des emplois exercés dans le cadre d'un dispositif d'aide auraient été créés, même si le dispositif n'avait pas existé. On parle, dans ce cas, d'effets d'aubaine, dont l'ampleur peut différer d'un contrat à l'autre. L'effet sur l'emploi des contrats aidés dans le secteur marchand est ainsi moindre que la variation du nombre des bénéficiaires. Cet effet est estimé à partir d'études empiriques (Dares, 1996, 2010).

Les évaluations sont donc, à ce titre, entachées d'une certaine incertitude. Elles ne sont par ailleurs valides qu'à court terme. Les évaluations de long terme nécessiteraient de prendre en compte :

- toutes les conséquences que les dispositifs entraînent sur le marché du travail (ajustement des salaires, des taux d'activité...),
- leurs effets sur le capital humain, notamment la modification de la capacité d'insertion des bénéficiaires sur le marché du travail,
- l'impact du mode de financement des dispositifs sur l'économie.

La prise en compte de ces différents effets de long terme serait susceptible de modifier sensiblement les évaluations présentées ici.

Moindre hausse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés du secteur non marchand en 2010

En 2010, l'emploi aidé dans le secteur non marchand a augmenté de 27 000 postes, après une hausse de 57 000 postes l'année précédente : 269 000 personnes bénéficient de ces contrats fin 2010, contre 241 000 un an plus tôt. Le nombre de contrats signés ou reconduits a légèrement augmenté par rapport à 2009, passant de 358 000 à 368 000 en 2010

(cf. tableau), tandis que les sorties de contrats ont été plus nombreuses en 2010 qu'en 2009 (341 000 contre 301 000).

En 2010, l'ensemble des entrées en contrat aidé dans le secteur non marchand a été enregistré en CUI. De ce fait, les entrées dans le contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et dans le contrat d'avenir (CAV) se sont interrompues, et le nombre de titulaires de ces deux contrats a chuté en 2010 : il s'élève à 23 000 en fin d'année pour le CAE (contre 172 000 bénéficiaires fin 2009) et à 5 000 pour le CAV (68 000 fin 2009).

Les titulaires des anciens contrats, contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé et emplois jeunes, sont de moins en moins nombreux, puisqu'il n'y a plus d'entrées dans ces dispositifs ; en contrepartie, les sorties deviennent, au fil du temps, de plus en plus faibles.

Les contrats aidés du secteur marchand : une baisse du nombre de bénéficiaires mais un effet très faible sur l'emploi en 2010

En 2010, le nombre de bénéficiaires des contrats aidés du secteur marchand était de 642 000, en diminution de 32 000 par rapport à 2009. L'effet global sur l'emploi des contrats aidés du secteur marchand⁽¹⁾ serait très faible : 5 000 emplois auraient été perdus si l'on tient compte des effets d'aubaine et de substitution. En 2009, l'effet des contrats aidés sur l'emploi était déjà limité (-8 000 postes).

Près de 90 % des contrats aidés du secteur marchand sont des formations en alternance : fin 2010, 566 000 personnes étaient en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, 6 000 de moins qu'en 2009. Les entrées dans ce dispositif sont du même ordre de grandeur en 2010 qu'en 2009 : 427 000 entrées en 2010, contre 425 000 en 2009. En 2010, le nombre d'entrées est stable pour le contrat d'apprentissage (284 000 entrées), et augmente légèrement pour le contrat de professionnalisation (144 000 après 141 000 en 2009).

En 2010 les entrées en CUI marchand sont de 113 000, en légère baisse par rapport à 2009 (118 000 entrées en CIE et CI-RMA, contrats remplacés par le CUI). L'interruption en 2010 de ces deux contrats entraîne la baisse du nombre de bénéficiaires, due aux sorties des contrats dans l'année. Fin 2010, 8 000 personnes bénéficient du CIE et du CI-RMA, contre 91 000 bénéficiaires un an plus tôt.

Au total, sur l'année 2010, la hausse du nombre de bénéficiaires du CUI marchand (+61 000) ne compense pas la baisse des bénéficiaires des deux anciens contrats (-83 000). Par ailleurs, le nombre des bénéficiaires d'autres dispositifs, notamment les dispositifs d'abaissement des coûts salariaux, continue de baisser en 2010 : -1 000 pour l'exonération de charges en zone de revitalisation rurale (ZRR) ou en zone de redynamisation urbaine (ZRU) et -3 000 pour le contrat jeune en entreprise. ■

(1) Contrat unique d'insertion non-marchand (CUI-CAE), alternance (contrats de professionnalisation, d'apprentissage, de qualification...), exonérations de charges sociales en ZRR et ZRU, contrats jeunes en entreprise.

Bibliographie

DARES (1996), « 40 ans de politique de l'emploi », décembre, *La Documentation française*.

DARES (2010), « Les employeurs et les contrats aidés : motivations et processus de recrutement », *DARES Analyses* n° 041, juin 2010. ■

Les dispositifs d'aide à l'emploi : flux et nombre de bénéficiaires

en milliers, données brutes

	Flux d'entrées (y compris reconduction de contrats)				Variation du nombre de bénéficiaires (glissement annuel en fin d'année)				Nombre de bénéficiaires (stock en fin d'année)**			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Emploi aidé dans le secteur non marchand	366	276	358	368	-41	-63	57	27	248	184	241	269
dont :												
CUI non marchand	0	0	0	368	0	0	0	241	0	0	0	241
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	248	169	260	0	-17	-48	70	-149	150	102	172	23
Contrat d'Avenir	113	106	98	0	13	-10	-10	-63	88	78	68	5
Emplois Jeunes	2	1	0	0	-19	-4	-3	-2	9	5	2	0
Emploi aidé dans le secteur marchand*	615	543	550	547	-4	-118	-67	-32	859	741	674	642
Abaissement des coûts salariaux	176	75	125	119	-67	-101	-35	-25	238	137	102	76
CUI marchand	0	0	0	113	0	0	0	61	0	0	0	61
Exonérations de charges sociales (ZRR et ZRU)	15	13	7	6	1	-2	-6	-1	14	12	7	6
Contrat Jeune en entreprise	94	0	0	0	16	-77	-54	-3	135	58	4	1
Contrat Initiative Emploi (ancienne formule)	0	0	0	0	-29	-19	-18	-6	43	24	6	0
Contrat Initiative Emploi (nouvelle formule)	38	36	101	0	-62	0	51	-68	23	24	75	7
CI-RMA (ancienne et nouvelle formule)	29	26	17	0	6	-4	-8	-9	23	19	10	1
Formation en alternance	439	468	425	427	64	-17	-31	-6	621	604	572	566
dont :												
Apprentissage	273	293	284	284	15	2	-4	-4	405	407	404	400
Professionalisation	166	175	141	144	52	-19	-28	-2	215	196	168	166

* Hors mesures générales comme les allègements généraux de cotisations sociales et réduction du temps de travail.

** Le nombre de bénéficiaires annuel d'une mesure s'obtient à partir des flux d'entrées observés ou prévus sur la période et des taux de rupture de contrat usuels ; l'effet sur l'emploi se mesure à partir de la variation du nombre de bénéficiaires avec prise en compte d'éventuels effets de substitution et d'aubaine.

Sources : Dares, ASP

Chômage

Au quatrième trimestre 2010, le taux de chômage s'est établi à 9,2 % de la population active en France métropolitaine (9,6 % y compris Dom). Après avoir fortement augmenté entre mi-2008 et fin 2009, il recule légèrement depuis.

Le taux de chômage se stabiliserait en France métropolitaine d'ici mi-2011, à 9,1 % (9,5 % y compris Dom).

Le taux de chômage s'est établi à 9,2 % de la population active au quatrième trimestre 2010

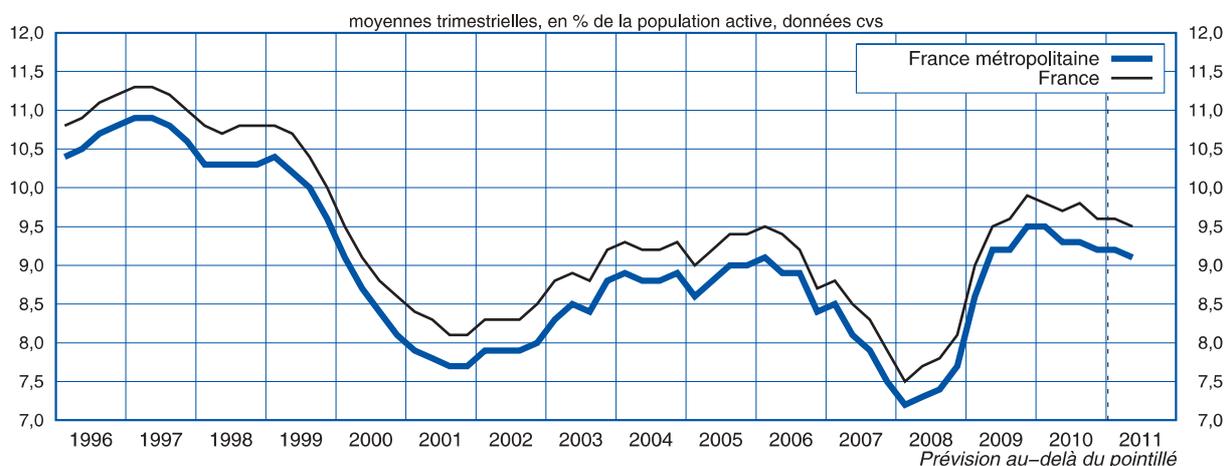
En France métropolitaine, le taux de chômage s'est établi à 9,2 % de la population active au quatrième trimestre 2010, soit 2,6 millions de chômeurs (9,6 % y compris Dom). Il a fortement augmenté entre mi-2008 et fin 2009, dans le sillage des nombreuses pertes d'emploi survenues pendant la récession. Il a ainsi atteint un pic à 9,5 % fin 2009, et s'est inscrit en 2010 en légère baisse, avec la reprise des créations d'emploi, en particulier dans le secteur tertiaire (cf. graphique).

Le chômage des jeunes en baisse

Les jeunes actifs de moins de 25 ans ont été particulièrement touchés par la crise. Leur taux de chômage a ainsi augmenté de 6,4 points entre début 2008 et fin 2009, pour s'établir à 24,1 %. En 2010, les jeunes ont bénéficié de la reprise de l'activité. En un an, leur taux de chômage a baissé de 1,8 point, pour s'établir à 22,3 % au quatrième trimestre 2010. Le taux de chômage, qui rapporte le nombre de chômeurs au nombre de personnes actives, est certes élevé pour les jeunes, mais il doit être mis en regard de leurs comportements d'activité. En effet, un grand nombre de moins de 25 ans poursuivent leurs études et sont, de ce fait, inactifs. Lorsque l'on rapporte le nombre de jeunes chômeurs à la population des 15-24 ans, cette part est plus faible : elle s'établit à 7,9 % au quatrième trimestre 2010, soit un niveau proche de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans (7,6 %).

Entre fin 2009 et fin 2010, le taux de chômage des personnes de 25 à 49 ans s'est stabilisé, à 8,5 % de la population active. Sur la même période, le taux de chômage des seniors, de 50 ans et plus, a

Taux de chômage au sens du BIT



France = France métropolitaine + Dom
Champ : Population des ménages, personnes de 15 ans ou plus
Source : Insee, enquête Emploi

légèrement baissé, de 0,3 point, mais reste élevé par rapport au début des années 2000. Fin 2010, il s'établit à 6,3 % de la population active.

Le chômage se stabiliserait d'ici mi-2011

À l'horizon de la prévision, le taux de chômage se stabiliserait (cf. graphique). Il s'établirait à 9,1 % de la population active en France métropolitaine (9,5 % y compris Dom) à la fin du deuxième trimestre 2011. L'emploi progresserait moins rapidement qu'au deuxième semestre 2010 (cf. fiche *Emploi*) : 56 000 emplois seraient créés, en moyenne, au premier semestre 2011, après 99 000 au deuxième semestre 2010. Cette hausse de l'emploi serait un peu plus forte que la hausse de la population active.

Parmi les politiques publiques, la suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi soutiendrait la population active⁽¹⁾. Celle-ci progresserait légèrement, de l'ordre de 29 000 personnes au premier semestre 2011 (cf. tableau). ■

(1) Un nouvel exercice de projection de population active à horizon 2060 est en cours, qui intégrera notamment les effets de la nouvelle loi sur les retraites. Il sera diffusé prochainement.

Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage en France métropolitaine

en moyenne trimestrielle, en milliers

	2008 T4	2009 T1	2009 T2	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T4	2011 T1	2011 T2	2008	2009	2010	2011 S1*
	Variations trimestrielles											Variations annuelles			
Population des 15-64 ans	32	31	30	30	30	8	-7	-19	-25	-27	-27	140	122	-42	-54
Population des 15-59 ans	-30	-29	-28	-27	-27	-23	-20	-19	-20	-22	-25	-109	-111	-83	-47
Population active	32	128	56	-57	97	28	10	77	-14	16	13	33	223	101	29
dont :															
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	11	15	19	22	20	16	10	10	10	4	0	29	76	45	4
(b) Effets de flexion estimés	-3	-5	-5	-3	-1	2	3	4	3	2	3	1	-13	12	5
(c) Effets estimés des politiques publiques	-3	3	5	0	6	6	5	2	7	10	10	-12	14	20	20
(d) Autres fluctuations de court terme (résidu)	28	116	36	-77	71	4	-8	61	-33	0	0	16	147	24	0
Emploi	-76	-130	-109	-55	-5	40	55	64	35	18	38	-55	-299	194	56
Rappel : Emploi en fin de période (cf. fiche <i>Emploi</i>)	-106	-154	-64	-45	35	45	65	63	8	29	47	-135	-228	181	76
Chômage BIT	108	258	165	-3	102	-12	-45	13	-49	-2	-25	88	522	-93	-27
	Moyenne trimestrielle											Moyenne au dernier trimestre de la période			
Taux de chômage BIT (%)															
France métropolitaine	7,7	8,6	9,2	9,2	9,5	9,5	9,3	9,3	9,2	9,2	9,1	7,7	9,5	9,2	9,1
France (y compris Dom)	8,1	9,0	9,5	9,6	9,9	9,8	9,7	9,8	9,6	9,6	9,5	8,1	9,9	9,6	9,5

Prévision

Note de lecture : Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1% de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.

* Variation semestrielle

Source : Insee

Salaires

En 2010, le salaire mensuel de base (SMB)⁽¹⁾ a légèrement ralenti en termes nominaux (+1,8 %, après +2,2 % en 2009). Si l'inflation a soutenu le SMB, celui-ci a été freiné par le niveau encore élevé du chômage. A contrario, le salaire moyen par tête (SMPT) nominal a accéléré en 2010 (+2,5 % après +1,3 % en 2009), notamment car la forte diminution des primes début 2009 a laissé place à des hausses plus usuelles en 2010. En termes réels cependant, le SMB a fortement ralenti en 2010 (+0,6 % en 2010 après +2,8 % en 2009), compte tenu de la nette remontée de l'inflation. Ce ralentissement est moins marqué sur le SMPT (+1,3 % après +1,9 % en 2009).

Au premier semestre 2011, les salaires nominaux resteraient relativement dynamiques et les acquis de croissance à l'issue du deuxième trimestre atteindraient +1,8 % pour le SMB et +2,0 % pour le SMPT. Mais les salaires réels stagneraient, les prix à la consommation augmentant rapidement : à la fin du deuxième trimestre, l'acquis de croissance serait de +0,2 % pour le SMB et de +0,4 % pour le SMPT.

Dans les administrations publiques, le salaire moyen par tête nominal a décéléré en 2010 (+1,1 % contre +2,0 % en 2009). En termes réels, il aurait reculé en 2010 (-0,1 % après +2,6 % en 2009).

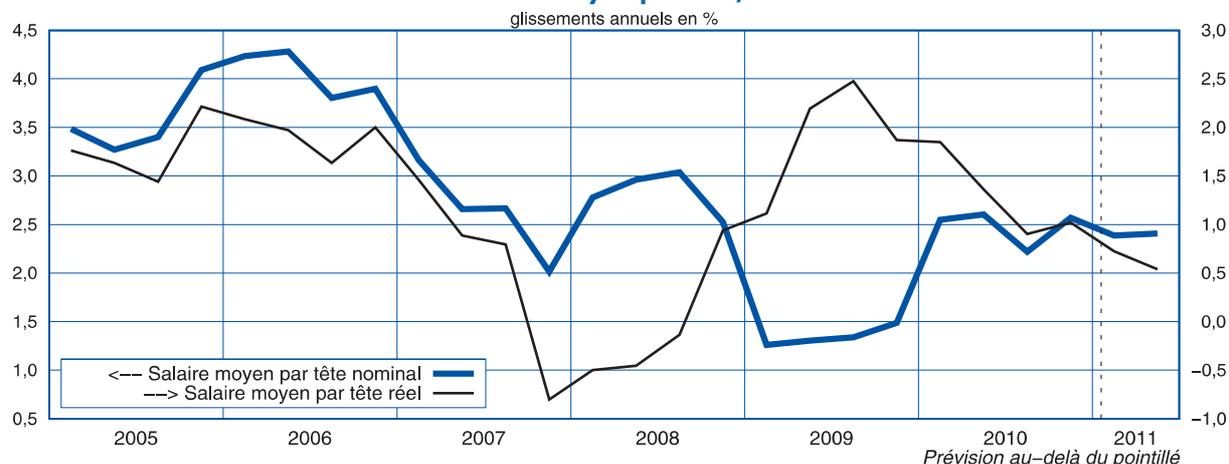
En 2010, des dynamiques contrastées pour le salaire mensuel de base et le salaire moyen par tête

En 2010, le salaire mensuel de base (SMB) nominal a ralenti : +1,8 % après +2,2 % en 2009 (cf. tableau). Tout d'abord, le niveau élevé du chômage a pesé sur les salaires. En outre, l'inflation avait fortement reflué en 2009, dans le sillage de la baisse des prix du pétrole. Cette nette décélération des prix en 2009 s'est répercutée sur les salaires début 2010, freinant leur progression. En particulier, la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2010, fondée sur l'inflation constatée en 2009, a été limitée (+0,5 %). Avec la hausse de l'inflation en 2010, le SMB réel a donc nettement ralenti en 2010 (+0,6 % après +2,8 % en 2009).

Le salaire moyen par tête (SMPT) présente une dynamique assez différente. En termes nominaux, il a nettement accéléré en 2010 (+2,5 % contre +1,3 % en 2009). En particulier, la forte baisse des primes de résultats dans le tertiaire au premier trimestre 2009 a laissé place, avec le rebond de l'activité, à des hausses plus usuelles début 2010. Cette normalisation des primes a permis de compenser en partie les pertes de salaire réel liées au regain d'inflation. Au total, le SMPT réel a ralenti moins fortement que le SMB réel (+1,3 % en 2010 après +1,9 % en 2009).

(1) Pour une définition des termes SMB et SMPT, cf. le lexique à la fin de la note : « Les mots de la conjoncture ».

Évolution du salaire moyen par tête, nominal et réel



Champ : secteur marchand non agricole
Source : Dares, Insee

Malgré la hausse des salaires nominaux, stabilité des salaires réels au premier semestre 2011

Au premier semestre 2011, les mécanismes d'ajustement des salaires à l'inflation entraîneraient une hausse des salaires nominaux. La revalorisation du Smic au 1^{er} janvier a été, d'ailleurs, plus importante que celle de l'année passée (+1,6 %). Le chômage resterait toutefois à un niveau élevé et pèserait sur les salaires. Au total, les acquis de croissance à l'issue du deuxième trimestre 2011 seraient de +1,8 % pour le SMB et de +2,0 % pour le SMPT.

À court terme, l'indexation des salaires aux prix est, néanmoins, partielle et en partie retardée. C'est en particulier le cas face à un choc d'inflation importée, dû à une hausse des cours des matières premières. Face au regain d'inflation prévu au premier semestre, les salaires réels stagneraient au premier semestre.

Dans les administrations publiques, nouveau ralentissement des salaires réels

Dans la Fonction publique, les salaires réels poursuivraient début 2011 le ralentissement amorcé en 2010. Le point d'indice a été revalorisé de +0,5 % au 1^{er} juillet 2010, mais l'indice minimum de la Fonction publique n'a pas progressé cette année. En outre, le dispositif de prime de Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) ⁽²⁾ a été reconduit en 2010, mais de façon plus restreinte qu'en 2009. Au total, le SMPT des administrations publiques a augmenté moins vite en 2010 qu'en 2009 (+1,1 % après +2,0 %) ; en termes réels, le ralentissement a été bien plus marqué (-0,1 % après +2,6 %) en raison du regain d'inflation en 2010. Début 2011, le ralentissement du SMPT des administrations publiques s'accroîtrait : l'acquis de croissance à l'issue du deuxième trimestre serait de +0,7 % pour le SMPT nominal et de -0,9 % pour le SMPT réel. ■

(2) La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) 2010 est une indemnité qui concerne les fonctionnaires et les agents de l'État qui ont subi une perte de pouvoir d'achat entre 2005 et 2009. En 2010, la GIPA n'est versée qu'aux seuls fonctionnaires bloqués au sommet d'un grade pendant quatre années au moins, de 2005 à 2009 et aux retraités de 2010 l'ayant perçue en 2008 et 2009.

Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

évolutions en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels						Moyennes annuelles		
	2010				2011		2009	2010	2011 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,4	0,5	0,3	0,6	0,6	0,6	2,2	1,8	1,8
Salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	0,8	0,6	0,4	0,8	0,6	0,6	1,3	2,5	2,0
Salaire moyen par tête dans les administrations publiques (APU)	-	-	-	-	-	-	2,0	1,1	0,7
Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)	0,6	0,3	0,2	0,5	0,7	0,5	-0,6	1,2	1,6
SMB réel	-0,2	0,2	0,1	0,1	-0,1	0,1	2,8	0,6	0,2
SMPT réel (SMNA)	0,2	0,3	0,2	0,3	-0,1	0,1	1,9	1,3	0,4
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	2,6	-0,1	-0,9

■ Prévission

Source : Insee